



Projet de Procès-Verbal BUREAU PLENIER

Réunion du lundi 21 juin 2021 à 17h00 En visioconférence à Lyon, Cournon et Aurillac.

Présidence : Pascal PARENT.

Présents :

A Lyon : Denis ALLARD, Didier ANSELME, Dominique DRESCOT, Pierre LONGERE, Joël MALIN, Jean-Marc SALZA, Daniel THINLOT.

A Cournon : Yves BEGON, Nicole CONSTANCIAS, Lilian JURY, Guy POITEVIN.

A Aurillac : Roland LOUBEYRE, Jacques VANTAL.

Excusé : Raymond FOURNEL.

Assistent à Lyon : Richard DEFAY, Méline COQUET, Sylvie DI IORIO, H. GIROUD-GARAMPON, Roland SEUX.



1. Informations du Président et du Président Délégué.

- Réunion des Présidents de Ligue en visio le 14 juin 2021 au cours de laquelle ont été évoqués les points suivants :

Pass'Sport : à ce jour, les modalités du dispositif ne sont pas définies. Rencontre avec la DRAJES à venir.

Dotation FFF en matériel d'une valeur de 15 000 000 € pour les clubs : modalités ?

Obligation sur les équipes de jeunes : à préciser du fait de la saison blanche.

Echocardiographie des arbitres : précisions sur les délais prévus selon que l'arbitre est déjà en activité ou non.

Street Futsal : la ligue s'inscrira à la Copa Coca-Cola via l'opération lancée par le District de Lyon et du Rhône.

Enquête FAFA : les Ligues sont invitées à envoyer de nouvelles idées à la L.F.A. pour faire évoluer les dispositifs FAFA.

Arbitres : invitation à suivre des initiations aux 1^{er} secours en cas de malaise d'un joueur pendant les matchs.

- **COMEX** :

Aménagement sur la composition des poules : le COMEX a complété sa première décision sur l'arrêt des compétitions permettant plus de liberté aux instances pour combler ou pas, les vacances de leurs championnats.

Le Bureau Plénier prend acte de cette décision.

- Commissions Régionales de la LAuRAFoot : Lilian JURY a sollicité les Présidents de Commission afin qu'un point soit fait sur les membres souhaitant repartir ou non avec leur Commission. Une réponse leur est demandée pour le 4 juillet 2021.

La validation des Commissions Régionales 2021/2022 est prévue au Conseil de Ligue du 10 juillet 2021.

En ce qui concerne les Commissions de Discipline et d'Appel disciplinaire, il est rappelé que celles-ci sont installées jusqu'au terme du mandat.

- Lecture par le Président d'un courrier reçu de l'ancien Président du Club du FC Valdaine, faisant part des raisons de sa démission.

- Lettre de remerciements de Mme MILVAQUE pour les témoignages de sympathie manifestés à l'occasion de la visite du Président et du Président délégué de la LAuRAFoot sur la tombe de Jean-Claude MILVAQUE à l'occasion d'un déplacement dans le Cantal.

- Une plaque sera déposée sur la tombe de Michel MUFFAT-JOLY le dimanche 29 août 2021 à l'occasion du Collège des Présidents organisé le même jour en Isère.

- Commissions Fédérales : les demandes de candidatures pour intégrer une Commission Fédérale devront être connues pour le 23 juin 2021 au plus tard.

Les demandes des membres en place et nouvelles propositions doivent transiter par le Président Pascal PARENT.

2. Assemblée Générale de la LAuRAFoot du 26 juin 2021.

Organisation : Lilian JURY adressera très rapidement un mail aux membres du Conseil de Ligue pour définir leur lieu de connexion.

Liste des différents intervenants à l'occasion de cette AG :

Serge ZUCHELLO : Modifications des Statuts.

Daniel THINLOT : Budget Prévisionnel.

Pascal PARENT : Rappel des communiqués des décisions prises par le Conseil de Ligue et/ou le Bureau Plénier dans l'intérêt du football régional.

Pascal PARENT : Présentation de Chrystelle RACLET, candidate au Conseil de Ligue + Intervention de la candidate.

Lilian JURY : Présentation des candidats au titre de représentants de la LAuRAFoot aux A.F. et aux AG de la LFA pour la saison 2021/2022.

Serge ZUCHELLO : Modifications Règlements Généraux de la LAuRAFoot.

Lilian JURY : Vœu AS Mizérieux Trévoux.

Arsène MEYER : Vœu FC Annecy.

Serge ZUCHELLO : Vœu Hauts Lyonnais.

Arsène MEYER : Réforme et suivi des championnats.

Pascal PARENT et Serge ZUCHELLO : Informations diverses sur les textes votés en Assemblées Fédérales.

Les intervenants participeront à l'A.G. dans la salle du 1^{er} étage au siège de la LAuRAFoot.

Conformément au mandat qu'il détient en la matière, Pascal PARENT informe le Bureau Plénier de sa décision d'organiser l'AG sous forme dématérialisée.

3. Point financier.

- Accompagnement financier des clubs en difficulté. Nomination de la Commission d'Analyse des Demandes d'Accompagnement Financier (CADAF).

A ce jour, une trentaine de dossiers ont été envoyés par les clubs et seront étudiés par la Commission (ces derniers ne seront pas appelés pour le paiement du relevé N°2).

Nomination de la Commission d'Analyse des Demandes d'Accompagnement Financier des Clubs :

Animateur : Didier ANSELME.

1 membre pour la partie Est : Jacques RAYMOND.

1 membre pour la partie Ouest : Pascal BUSSEROLES (Président du S.C. Avermois – District Allier).

1 Représentant de club pour la partie Ouest : Jean-François CERRALBO (FC Chamalières – District Puy de Dôme),

1 Représentant de club pour la partie Est : Jean-Claude IASCONE (Président du club EV.S. GENAS AZIEU – District de Lyon et du Rhône).

1 membre de la CRCC : Jaques PELLA.

→ Le Bureau Plénier valide la composition de cette Commission.

Didier ANSELME interroge le Président PARENT sur la somme affectée à cette opération d'accompagnement. Le Président précise que la commission a toute latitude concernant cette opération et qu'il faut dans un premier temps étudier les demandes. L'engagement de la ligue est de ne pas dégager d'excédent sur la saison 2020/2021.

En parallèle, le Président propose d'étendre aux clubs Football Loisir et Football Entreprise, l'aide apportée aux clubs Futsal et Beach Soccer qui consistait au remboursement des cotisations de la saison 2020/2021.

→ Le Bureau Plénier donne un avis favorable à cette proposition.

- FAFA : Réponse à la LFA sur les orientations futures du dispositif.

Après discussions sur les évolutions à proposer sur les dispositifs FAFA Equipements et Transports, les conclusions sur les réflexions de chaque Ligue devront être adressées à la LFA pour le 30 juin 2021.

Les orientations souhaitées par la LAuRAFoot, après consultation du Président de sa Commission FAFA :

- FAFA Equipement :

- Gestion des dossiers plus décentralisée, c'est-à-dire une plus grande liberté laissée aux ligues, en liaison avec leurs districts, dans l'instruction des dossiers, la priorité des projets, et le montant des aides, dans le cadre bien sûr d'une enveloppe régionale pré-définie ;
- Mieux aider les dossiers d'éclairage, surtout la transformation d'anciens éclairages en éclairages Led ;
- Pour les dossiers de « sécurisation », ne pas plafonner l'aide (ou en augmenter le plafond) lorsque les travaux contribuent à un classement fédéral. En revanche, prévoir une somme « plancher » (par exemple 1500€) pour les demandes.

- FAFA nouvelles pratiques :

- Ne pas être trop exigeant sur les demandes lorsque l'équipement se situe dans une zone « multisports » (vestiaires communs par exemple).

- Fafa Transport :

- Aller vers le financement de véhicules plus « propres », privilégier les minibus (le financement de SUV pose question par exemple) et offrir la possibilité de financer d'autres marques (Volkswagen est « cher » et les malus écologiques sont importants) si bien sûr, cela est possible dans le cadre du partenariat FFF/VW.

Enfin, prévoir de manière générale une plus grande fongibilité entre les enveloppes Fafa Equipement et Fafa Transport afin de pouvoir attribuer le reliquat de l'une pour financer les dossiers de l'autre.

- Tarif de la licence « Volontaire ».

Suite au communiqué paru sur le site internet de la ligue le 2 juin dernier sur la mise en place de la licence « volontaire », le Bureau Plénier décide d'octroyer pour la saison 2021/2022 une remise de 9,50 € par rapport au prix de la licence « Dirigeant », ce qui ramène le prix de la licence « Volontaire » à 11 €.

Cette licence est expérimentée pour une durée d'un an afin de constater ses différents impacts et faire un bilan lors de l'AG d'été 2022 qui fixera définitivement son prix.

4. Point A.N.S. Clubs 2021.

Richard DEFAY fait le point sur la réunion organisée en préambule du Bureau Plénier.

Respect des enveloppes préconisées par la L.F.A. et l'envoi sera fait cette semaine avec l'affectation sur OSIRIS des sommes pour chaque porteur de projet(s).

Une aide est octroyée pour 3 actions maximum par club comme recommandé par la Fédération.

5. Point Compétitions.

- Engagements 2021/2022.

Lilian JURY donne le point sur les pré-engagements demandés aux clubs pour le 20 juin. A ce jour :

3 poules de 12 en **R1** : l'ensemble des clubs ont validé leur pré-engagement.

5 poules de 12 en **R2** : l'ensemble des clubs ont validé leur pré-engagement.

10 poules de 12 et 1 poule de 13 en **R3** :

ES St Germinoise ne souhaite pas s'engager en R3 (poule de 12).

L'ensemble des autres clubs ont validé leur pré-engagement.

1 poule de 12 en **U20 R1** : l'ensemble des clubs ont validé leur pré-engagement.

3 poules de 13 en **U20 R2** :

Poule A : AS St-Priest ne souhaite pas repartir dans cette compétition.

US Moursoise ne peut pas engager d'équipe dans cette compétition.

Poule B : FC St Paul en Jarez ne souhaite pas s'engager.

Poule C : Groupement de Jeunes de l'Epine ne souhaite pas s'engager.

Tous les autres clubs des poules ont validé leur pré-engagement.

Vu la souplesse donnée par la dernière décision du COMEX, ces 3 poules pourraient malgré les défections être portées de 3x13 à 3x14 équipes pour favoriser le développement de cette pratique, notamment dans le secteur ex-Auvergnat. Accord du Bureau.

1 poule de 14 et 1 poule de 13 en **U18 R1** : l'ensemble des clubs ont validé leur pré-engagement.

5 poules de 13 en **U18 R2** :

Poule B : Montluçon Football ne souhaite pas s'engager.

L'ensemble des autres clubs ont validé leur pré-engagement.

2 poules de 14 en **U16 R1** : l'ensemble des clubs ont validé leur pré-engagement.

3 poules de 12 et 1 poule de 11 en **U16 R2** :

Poule A : US Sanfloraine, Groupement Jeunes Langeac Siaugues, Centre Allier Foot ne souhaitent pas s'engager (poule de 12).

Poule C : FC Crolles Bernin, St Pierre Sport Football ne souhaitent pas s'engager (poule de 12).

Poule D : Groupe Sportif Dervaux Chambon Feugerolles ne souhaite pas s'engager (poule de 11).

Tous les autres clubs ont validé leur pré-engagement.

1 poule de 11 en **U15 U14 R1 niveau A** : l'ensemble des clubs ont validé leur pré-engagement.

2 poules de 11 en **U15 U14 R1 niveau B** :

Poule A : US Brioude ne souhaite pas s'engager mais souhaite intégrer un championnat R2.

Tous les autres clubs ont validé leur pré-engagement.

5 poules de 11 en **U15 R2** :

Poule A : Groupement Jeunes Langeac Siaugues ne souhaite pas s'engager.

Poule B : Centre Allier Foot ne souhaite pas s'engager.

Poule D : Drumettaz Mouxy ES ne souhaite pas s'engager.

Tous les autres clubs ont validé leur pré-engagement.

1 poule de 10 et 1 poule de 11 en **Féminines R1** :

Poule A : Ol. St Julien Chateuil en attente (poule de 10).

Poule B : FC du Nivolet souhaite repartir en R2 (poule de 11).

Tous les autres clubs ont validé leur pré-engagement.

2 poules de 8 et 2 poules de 7 en **Féminines R2** :

Poule C : FC Eyrieux Embroye ne souhaite pas s'engager (poule de 7).

FC du Nivolet souhaite repartir en R2.

5 poules de 7 en **Féminines U18** :

Poule A : US Sanfloraine ne souhaite pas s'engager.

Poule B : Groupement MYF Bessay Foot en attente.

Riorges FC ne souhaite pas s'engager.

Poule C : FC Pays de l'Arbresle ne souhaite pas s'engager.

AS Saint Etienne ne souhaite pas s'engager.

Poule D : FC Eyrieux Embroye ne souhaite pas s'engager.

Poule E : CS Ayze ne souhaite pas s'engager.

FC du Nivolet en attente.

1 poule de 12 en **Futsal R1** : Futsal Club Mornant en attente.

2 poules de 10 en **Futsal R2** :

Poule B : ES Nord Drôme ne repart pas. Forfait l'année dernière.

Espoir Futsal ne souhaite pas s'engager.

Futsal Lac d'Annecy en attente.

Vie et partage en attente.

F. Salle Ol. Rivois en attente.

Yves BEGON questionne sur l'éventuel remplacement des équipes Futsal dans les poules. Le Bureau Plénier reporte la décision au Conseil de Ligue du 10 juillet.

- Avancement du projet de calendrier 2021/2022.

Yves BEGON soumet le projet de calendrier à l'avis du Bureau Plénier.

Un communiqué sera diffusé sur le Site Internet de la LAuRAFoot concernant les dates de reprise des championnats :

- **Le 12 septembre, 1^{ère} journée** : R1F, R2F (seniors féminines), U18F (jeunes féminines), R1, R2, R3 (seniors masculins), U14 à U20 (jeunes masculins).
- **Le 19 septembre, 1^{ère} journée** : R1 et R2 Futsal (seniors masculins).

Pour rappel, la Fédération Française de Football a fixé la date de reprise du championnat National 3 au dimanche 29 août 2021.

Enfin, les premiers tours régionaux des coupes nationales sont programmés les :

- **29 août**, 1^{er} tour de Coupe de France.
- **5 septembre** : 1^{er} tour de Coupe Gambardella Crédit Agricole.
- **19 septembre** : 1^{er} tour de Coupe de France Féminine.
- **26 septembre** : 1^{er} tour de Coupe Nationale Futsal.

- Coupe de France 2021/2022.

A ce jour, 941 inscrits contre 945 la saison dernière. Le Président se félicite de cet engouement renouvelé des clubs de notre ligue pour cette compétition.

Pierre LONGERE fait part des dates limites d'engagement pour les autres Coupes Fédérales :

- **20 juillet** : Coupe Gambardella Crédit Agricole, possibilité après cette date de s'engager jusqu'au 15/08/2021 par mail auprès du service Compétitions.
- **15 août** : Coupe de France Féminine.
- **15 septembre** : Coupe Nationale Futsal.

Le Tirage au Sort des 2 premiers tours de la Coupe de France sera effectué les 21 & 22 juillet à Cournon.

Le calendrier général sera finalisé lors du Conseil de Ligue du 10 juillet 2021.

- Les matchs amicaux officiels.

Yves BEGON fera le point complet au cours du prochain Conseil de Ligue le 10 juillet 2021 mais déplore un certain nombre d'annulations de dernière minute.

6. Point Juridique.

- Appels formulés par le Conseil de Ligue (procédure).

Le Bureau Plénier désigne deux membres du Conseil de Ligue habilité à faire appel en son nom dans le cadre des procédures disciplinaires : Daniel THINLOT et Pierre LONGERE.

Les règles pour faire appel demeurent inchangées.

7. Questions diverses.

- Répartition des remises du Label Jeunes aux clubs régionaux.

Les clubs labellisés durant les saisons 2019/2020 et 2020/2021 seront distingués par des remises officielles avec la présence d'élus du Conseil de Ligue lors de la saison 2021/2022.

- Candidats délégués F.F.F. et candidature Féminine supplémentaire.

Pour répondre à la demande annuelle des instances, Pierre LONGERE fait part de mouvements concernant 4 délégués de la Ligue qui n'appartiendront plus au corps de délégués fédéraux et évoque les propositions pour les 3 candidats à transmettre à la FFF pour la saison prochaine.

- Roland LOUBEYRE :

1/ Alors que le Clermont Foot vient d'accéder à la Ligue 1, peut-on connaître le dispositif d'obtention de places pour cette compétition par la LAuRAFoot au cas où cela existerait déjà pour les rencontres de l'Olympique Lyonnais et de l'A. S. Saint-Etienne ?

Ces billets pourraient être mis à disposition des élus ou du personnel de la Ligue mais aussi des Districts afin qu'ils puissent inviter des bénévoles de leurs Clubs.

Le Président rappelle que les clubs professionnels n'ont aucune obligation vis-à-vis des Ligues et Districts en matière d'invitations.

Ce qui n'empêche pas ces clubs de mettre régulièrement à disposition des invitations pour récompenser les bénévoles des instances et des clubs. Des démarches seront entreprises en ce sens.

2/ De même, pour la rencontre France - Finlande du 07 septembre à Lyon, l'obtention de places sera-t-elle facilitée pour les Districts et les Clubs du territoire de la LAuRAFoot ?

Un quota d'invitations sera demandé à la F.F.F. et une communication sera réalisée autour de la billetterie du match une fois les éléments reçus.

Pierre LONGERE informe qu'en ce qui concerne la Coupe de France, un certain nombre d'invitations sont gérées par la ligue.

- Didier ANSELME :

- Position à adopter (tarifs) pour des candidats aux CFF1 ou CFF2 qui le font dans le cadre d'un BPJPS de CFA privés.

Didier ANSELME fait part d'une information sur l'existence de CFA faisant participer des stagiaires à un CFF1 en catimini afin de bénéficier des tarifs plus avantageux consentis aux clubs !

- Formation CFF1 dispensée par l'université (formateurs de l'université). Autorisée ?

Didier ANSELME informe qu'il a reçu le responsable des Sports de l'UFR STAPS de Chambéry qui souhaite que la formation CFF1 soit dispensée par l'Université.

Cela peut s'envisager mais seulement en binôme avec les techniciens de la Ligue et/ou district.

- Accession en R2 Ligue d'une équipe féminine jouant dans un championnat commun au district 74.

C'est à déterminer entre les Districts concernés.

- Modalités et dates limites pour que les Districts donnent leur avis pour les invitations en U18 F ligue.

Demandes des clubs gérés par la CRS.

- Informatique :

Le déploiement du projet MPLS ne pourra être terminé à la date du 30 juin 2021. La L.F.A. fait savoir que malgré tout, l'aide prévue reste maintenue.

La ligue fera ses meilleurs efforts pour le terminer au plus vite.

- Calendrier des réunions à venir :

10 juillet 2021	Conseil de Ligue à Tola Vologe.
15 ou 16 juillet 2021	Bureau Plénier en visio.
29 août 2021	Collège des Présidents de la LAuRAFoot en Isère.
29 août 2021	Pose d'une plaque commémorative en souvenir de Michel MUFFAT-JOLY.

- Opération « Foot à l'Ecole » :

Lilian JURY et Dominique DRESCOT ont récompensé l'école Notre-Dame de Lavoute-Chilhac (Haute-Loire) qui a remporté le concours national de la 5ème édition de cette opération.

Ces derniers proposent de récompenser également l'école de Vénissieux, arrivée 3ème à ce même concours. Une visite sera programmée courant septembre.

- Meilleur parcours en Coupe de France :

Denis ALLARD informe que le trophée a été remis à l'E.S. Chilly en compagnie de Pierre LONGERE et Abtisssem HARIZA.

Il fait part de l'excellent déroulement de cette manifestation.

- Problèmes informatiques :

Denis ALLARD fait part d'un mauvais fonctionnement du Logiciel Open Portal relatif aux formations.

Des problèmes aussi avec l'outil « Vie des Clubs ». Interventions à prévoir auprès de la FFF.

- Festival Foot U13 Pitch :

Joël MALIN souhaite connaître les dates de la prochaine édition du Festival Foot U13 Pitch. Une réunion avec la D.T.N. est prévue le 24 juin où les Présidents de District sont conviés l'après-midi et pourront poser leurs questions, notamment sur ces questions de calendrier.

La séance est levée à 20h10.

Le Président,

Pascal PARENT

Le Secrétaire Général,

Pierre LONGERE